DESCRIPTION ET ESTIMATION MAISON DITE GRAND BÂTIMENT

DANS LA COUR DU COUVENT DES JACOBINS RUE SAINT-HONORÉ À PARIS

CI-DEVANT PROPRIÉTÉ DE LA CONGRÉGATION DES JACOBINS

PROPRIÉTÉ DU DOMAINE NATIONAL (1790)

Archives Nationales, Q2/120/31, Comité d'aliénation des biens nationaux, MM. Pinon et Jonquet, *Rapport d'expertise, Maison cour des Jacobins, rue Saint-Honoré, Paris,* 4 août 1790.

Transcription, notes et schéma d'implantation

par Dominique Waquet, docteur d'État en Sciences Économiques (février 2020)

Rapport d'estimation conformément à l'instruction du comité d'aliénation de l'Assemblée nationale du cinq juillet mil sept cent quatre-vingt-dix

Maison et dépendances situées à Paris couvent des jacobins rue Saint-Honoré provenant des religieux jacobins sur cette rue, consistant en un grand corps de logis élevé d'un rez de chaussée, quatre étages carrés au-dessus et deux étages lambrissés dans le comble, ayant sa principale face sur la cour des jacobins en face de l'église, et d'une porte d'entrée sur la dite cour et d'une autre porte donnant sur une cour commune côté de la rue Saint-Honoré.

Le rez-de-chaussée élevé au sol de la cour de quatre marches est composé d'un vestibule formant cage d'escalier montant de fond et un passage à la cour côté de la rue Saint-Honoré.

Une cuisine éclairée sur la cour commune, cinq pièces à cheminée dont trois éclairées sur la cour des jacobins et d'une sur la cour commune, quatre des dites pièces parquetées.

Ensuite de la cage du deuxième escalier est une cour avec un corps de bâtiment dans le fond, à la suite du susdit, consistant en un rez-de-chaussée à une pièce et cabinet d'aisance joignant des caves sur toute la superficie du grand bâtiment, et sous la petite cour deux descentes sous ledit grand escalier.

Premier étage

Composé de huit pièces dont sept à cheminée compris la niche dans la chambre, trois parquetées, toutes éclairées sur la grande cour et sur la cour commune, un cabinet d'aisance sur la petite cour du fond.

Deuxième étage

Composé de neuf pièces dont sept à cheminée, une autre pièce à l'entresol au droit du petit bâtiment sur la petite cour, le tout éclairé sur la grande cour et sur la cour commune.

Troisième étage

Composé de sept pièces avec cheminée et un cabinet, le tout éclairé sur la grande cour et sur la cour commune.

Quatrième étage

Composé de sept pièces à cheminée et un cabinet, le tout éclairé sur la grande cour et sur la cour commune.

L'étage lambrissé dans le comble composé de sept chambres à cheminée, éclairées idem aux précédentes.

Un puits commun avec les autres maisons construit dans la cour qui est commune avec les maisons qui sont sur la rue Saint-Honoré et joignant le mur de clôture séparant la dite cour avec le passage. Une baie observée dans le dit mur pour le service dudit puits avec les maisons qui sont dans le passage.

Ladite maison tenant du levant à une maison provenant desdits Jacobins dont l'entrée est par une grille donnant sur la rue Saint Honoré, du couchant au passage de la rue Saint Honoré aux Jacobins, du midi, côté de la rue saint Honoré, du nord sur la grande cour des Jacobins, tenue à loyer et occupée au rez-de-chaussée par Monsieur Roussel et autres pour une somme de 6 370 livres.

L'emplacement de ladite maison et cour côté des Jacobins à celle côté de la rue mesure jusqu'à la ligne et milieu du mur projeté pour la partition des deux passions contient environ …. [absence de chiffre]

Nous experts nommés l'un par mes commissaires de l'Assemblée Nationale, l'autre par les commissaires de la Commune de Paris avons estimé la maison telle que ci-dessus à la somme de quatre-vingt-huit mille cinq cent cinquante-deux livres.

À Paris ce quatre août mil sept cent quatre-vingt-dix.

En marge de ce descriptif ont été portées plusieurs observations destinées au futur aménagement de la parcelle en vue de sa mise en vente, dont la construction d'un mur de clôture permettant la création d'une cour prise sur la grande cour des Jacobins, d'un autre mur dans la cour au sud, commune au grand bâtiment et à la maison n°305-307 et enfin le rattachement à cette parcelle du bâtiment du portier du monastère.

Ces diverses propositions n'ont pas eu de suite du fait de la démolition du couvent en 1802 et du percement ultérieur de la rue du Marché Saint-Honoré.

NORD

SCHÉMA DRESSÉ D'APRÈS LE RAPPORT DES EXPERTS
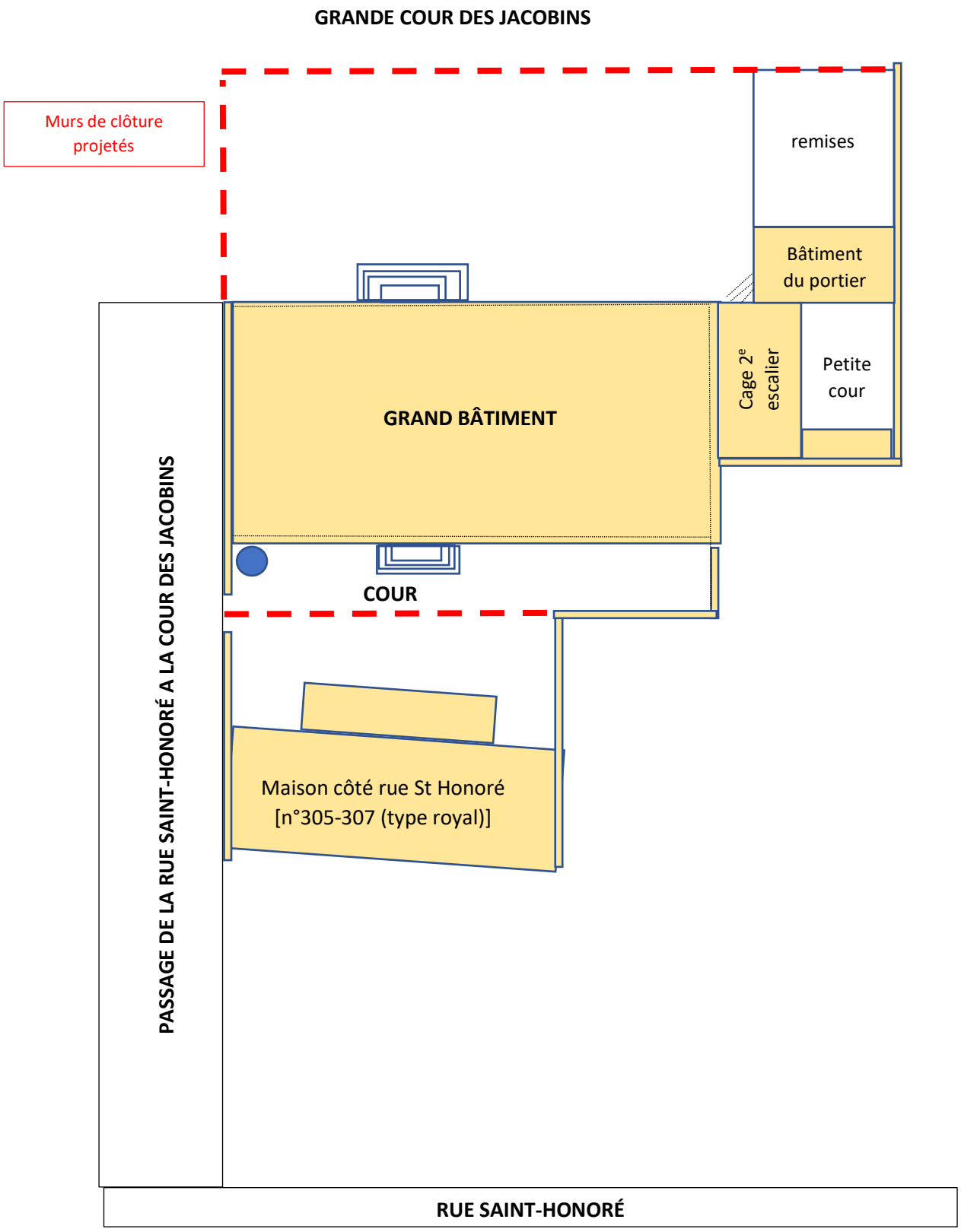
LEURS DESCRIPTIONS ET PLAN ANNEXÉ